



HAL
open science

Armoiries, sceaux et prosopographie. Remarques autour des origines des Quincy, comtes de Winchester

Caroline Simonet

► **To cite this version:**

Caroline Simonet. Armoiries, sceaux et prosopographie. Remarques autour des origines des Quincy, comtes de Winchester. *Revue française d'héraldique et de sigillographie—Études en ligne*, 2021, 2021 (3). hal-03172886

HAL Id: hal-03172886

<https://hal.science/hal-03172886v1>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Armoiries, sceaux et prosopographie. Remarques autour des origines des Quincy, comtes de Winchester.
Auteur	Caroline SIMONET
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	mars 2021
Pages	24 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (1 ^{er} trimestre 2021)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Caroline SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie. Remarques autour des origines des Quincy, comtes de Winchester », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2021-3, mars 2021, 24 p.

http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2021_003.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Conseiller de la rédaction : Laurent Macé

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),
Christian de Mérimod (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),
Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**
SIRET 433 869 757 00016

*Armoiries, sceaux et prosopographie.
Remarques autour des origines des
Quincy, comtes de Winchester*

Caroline SIMONET

Résumé

Les Quincy ont modifié leurs armoiries au début du XIII^e siècle, lorsque Saer IV devint comte de Winchester : la fasce et le lambel furent abandonnées pour sept mâcles. Ce changement radical est sans doute lié au nouveau titre comtal de Saer de Quincy. Les sept mâcles furent très vite gravées sur les nouvelles matrices sigillaires de Saer et de son épouse, Marguerite de Beaumont. Leurs descendants ont continué à les utiliser pendant plusieurs siècles, bien que le titre comtal de Winchester ait rapidement disparu après la mort du fils de Saer, Roger, connétable d'Écosse.

Le nouveau blason des Quincy fut parfois considéré comme la preuve d'origines bretonnes du lignage en raison de sa ressemblance avec les armoiries des Rohan. Or aucun élément n'indique de lien familial ou d'alliance politique entre les Quincy et les Rohan. À l'inverse, des mentions diplomatiques et le réseau féodal des Quincy désignent la Flandre, notamment Cuinchy. Une autre localité proche pourrait aussi être mentionnée : Cuincy, dont les seigneurs portaient un écu plein au lambel. Là encore, ces armes ne suffisent pas à prouver un lien familial entre les sires de Cuincy et les Quincy d'Angleterre, bien que la fasce sur les premières armes portées par Saer IV puisse être considérée comme une brisure (et non le lambel), comme c'est le cas sur les armes de son cousin Robert FitzWalter.

English abstract

The Quincy lineage changed its coat of arms at the beginning of the Thirteenth Century, when Saer IV became earl of Winchester: the fess and lambel were abandoned in favor of seven mascles. This major change is probably due to the title gained by Saer de Quincy. The seven mascles were engraved very quickly on Saer's new seal matrices and his wife's, Margaret de Beaumont. Their descendants have kept using it for centuries, even if the title of Winchester had disappeared quickly after the death of Saer's son, Roger, constable of Scotland.

The new blazon of the Quincy was sometimes used as proof of Briton origins, if one considers the coat of arms of the Rohan family, similar in its heraldic figures and colors. However, no other elements give indication of any familial or political alliance between the Quincy and the Rohan lineages. On the other hand, diplomatic mentions and feudal relationships tend to point towards the french Flanders, especially Cuinchy. Another flamish location could eventually be mentioned: Cuincy, whose lords wore a lambel on their shields. But, here again, this coat of arms isn't proof enough of a familial link between the lords of Cuincy and the Quincys, even if the fess on Saer's first blazon – instead of the lambel – could be considered as a brisure, just like the one on the coat of arms of his cousin Robert FitzWalter.

Le lignage des Quincy fut l'un des plus importants d'Angleterre et d'Écosse pendant la première moitié du XIII^e siècle. Le plus illustre représentant de cette maison fut probablement Saer IV de Quincy : membre de la cour d'Écosse puis de celle d'Angleterre grâce à son union avec Marguerite de Beaumont, érigé comte de Winchester en 1207, il fut l'un des 25 barons de la Magna Carta en 1215. Son trépas lors de la V^e croisade en 1219 est mentionné et illustré d'un écu aux armes renversé dans l'*Historia Anglorum* de Matthieu Paris composée dans les années 1250 (fig. 1)¹.



1. *Blasons renversés évoquant les morts de Saer IV de Quincy, comte de Winchester, de son fils aîné Robert et d'Henri de Bohun, comte de Hereford (au centre).*

Matthieu Paris, *Historia Anglorum*, Royal MS 14 C VII, fol. 106 r (détail).

Tous droits réservés à la British Library.

Longtemps marquée par d'importantes erreurs généalogiques, la connaissance de la maison de Quincy s'est affinée². Établis en Écosse et en Angleterre, les Quincy étaient apparentés aux rois d'Écosse et aux Clare, ainsi qu'aux Beaumont (*voir généalogie 1*). Les confusions d'une part entre les différents membres de la lignée prénommés Saer, d'autre part entre les fils de Saer IV n'ont aujourd'hui plus cours.

Les racines continentales du lignage furent longtemps incertaines. Les combattants « normands » qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant outre-Manche en 1066 avaient des origines géographiques bien plus larges que la seule Normandie, englobant un vaste espace allant de la Bretagne aux Flandres³. Plusieurs pistes furent évoquées pour les

1. British Library, Royal MS 14 C VII, fol. 106 r. Le manuscrit est intégralement disponible en ligne sur le site de cette institution : [http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=royal_ms_14_c_vii_f008v] (consulté le 02/08/2020). Deux écus sont représentés car la mort de son fils Robert deux ans auparavant est signalée à la même occasion. Henri de Bohun, également mort lors de la croisade, était l'un des 25 barons ; il avait œuvré aux côtés de Saer IV de Quincy lors de la révolte de 1215-1217 contre Jean sans Terre puis Henri III.

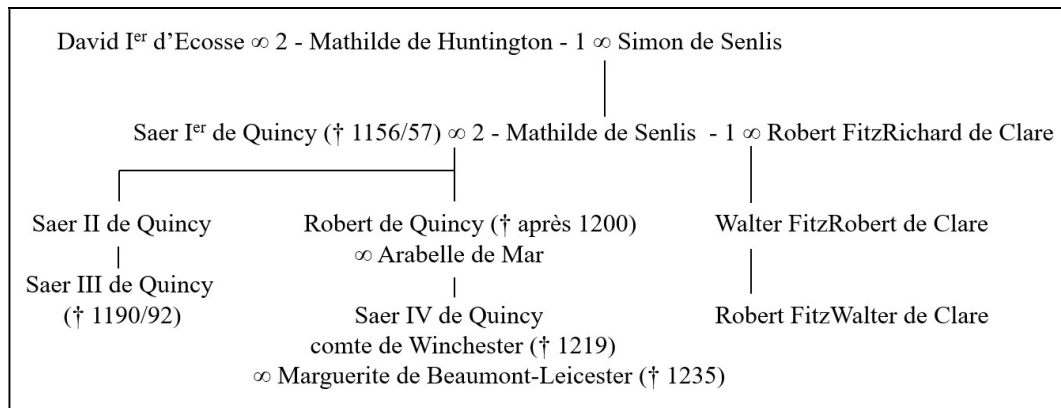
2. On signalera en particulier les travaux de Sidney PAINTER, « The house of Quency, 1136-1264 », *Medievalia et Humanistica*, t. 11, 1957, p. 1-9 et Doris Grace ROTH, « Robert de Quincy, Eldest Son of the First Earl of Winchester », *The Genealogist*, vol. 5-2, 1984, p. 221-225.

3. Je renvoie ici à l'article de Geoffrey Wallis Stewart BARROW, « Les familles "normandes" d'Écosse », *Annales de Normandie*, 15^e année, n°4, 1965, p. 493-515 (disponible en ligne sur Persée), ainsi qu'à l'ouvrage

Quincy, dont bon nombre sont aujourd'hui abandonnées : Normandie, Poitou ou encore Gascogne⁴.

Deux thèses au sujet des origines de cette famille nous intéresseront ici : l'une, basée sur les armoiries des Quincy, propose des origines bretonnes ; l'autre, s'appuyant sur les listes de témoins des actes au XII^e siècle, rattache les Quincy au monde flamand. Il s'avère que, dans les deux cas, l'héraldique est utile pour éclairer le dossier ou au contraire nous égarer. Aussi, avant d'examiner les arguments offerts par chaque hypothèse, nous présenterons les armoiries que portèrent les Quincy, en particulier Saer IV, personnalité clef du lignage.

Généalogie 1 : les premiers Quincy (version simplifiée)



I. LES ARMES DES QUINCY

Les Quincy sont réputés pour leur blason *de gueules à sept mâcles accolées d'or* : on le trouve sculpté dans la nef de l'abbaye de Westminster⁵, peint dans l'*Historia Anglorum* de Matthieu Paris⁶, le Lambeth Apocalypse⁷ et plusieurs armoriaux⁸, gravé sur les sceaux du lignage⁹ ou des dalles funéraires¹⁰, serti dans les vitraux du manoir de Baddesley

de Eljas OKSANEN, *Flanders and the Anglo-Norman World, 1066-1216*, Cambridge, 2012. Voir également Jean-François NIEUS, « Stratégies seigneuriales anglo-flamandes après 1066. L'honor de Chocques et la famille de Béthune », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 95, fasc. 2, 2017, p. 163-191.

4. George F. BLACK, *The Surnames of Scotland*, New York, 1946 pour les origines poitevines (l'auteur évoque Quinçay qu'il localise dans le Maine). John Gough NICHOLS, « Notice of the Seals of the Earls of Winchester », *Proceedings of the Archaeological Institute of Great Britain and Ireland at Winchester, September 1845*, Londres, 1846, p. 103-107, ici p. 104 pour des origines gasconnes (sans justification).

5. Charles Wilfrid SCOTT-GILES, « Medieval Heraldry in Westminster Abbey », *Coat of Arms*, n° 51-52, juillet-Octobre 1962.

6. Voir la note 1.

7. Lambeth Palace Library, ms 209, fol. 48 r.

8. En particulier le *Herald's Roll* (n° 56), le *Segard's Roll* (n° 40), le *Parliamentary Roll* (n° 1041) ou encore le *Rous Roll* (fol. 7b v). Cette liste n'est pas exhaustive.

9. NICHOLS, « Notice of the Seals of the Earls of Winchester » (cité n. 4). Nicholas VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter. Heraldry, kinship and display among the Magna Carta barons » dans John CHERRY, Jessica BERENBEIM, Lloyd de BEER (éd.), *Seals and status: the power of objects*, Londres, 2018, p. 84-94. Walter de Gray BIRCH, *Catalogue of Seals in the British Museum*, Londres, 6 vol., 1887-1900, en particulier

Clinton dans le comté de Warwick¹¹ et ceux de l'église Saint-Jean-Baptiste de Shottesbrooke dans le Berkshire¹², sans parler, pour une époque plus récente, du blason de l'université de Quincy, dans l'Illinois, qui figure en toute simplicité *sept mâcles sous un chef chargé de deux fasces onnées au livre ouvert brochant*.

Ces armoiries ne furent toutefois pas les premières portées par les Quincy : Saer IV utilisa durant l'essentiel de sa vie des figures héraldiques très différentes. Les armes anciennes des Quincy sont connues grâce aux sceaux de Saer IV¹³, au nombre de 6. Nicholas Vincent en a récemment fait une présentation qui constitue une mise à jour bienvenue de la sigillographie du personnage¹⁴.

Avant 1207, date où il fut érigé comte de Winchester, Saer IV de Quincy a possédé trois matrices de sceaux, toutes armoriées¹⁵. L'une était un grand sceau équestre connu par plusieurs empreintes et dessins (*fig. 2*)¹⁶. La légende de ce grand sceau est simple : ✠ SIGILLVM : / SEHERI : DE : / QVENC/I / : (soit « sceau de Saer de Quincy »). L'image montre un cavalier allant à gauche, tenant une lance à la bannière¹⁷, le buste caché par un bel écu en toupie. La monture est couverte d'un caparaçon. Bannière, écu et housse sont armoriés (*à la fasce et au lambel à sept pendants*). La gravure de la matrice devait être soignée si l'on considère les franges au bas du caparaçon, qui font écho aux lambels du blason¹⁸.

L'aspect singulier du heaume mérite quelques remarques. Là où le dessin moderne de la British Library figure un heaume couronné¹⁹, on discerne plutôt sur l'une des empreintes qui nous sont parvenues un heaume cylindrique équipé d'une plaque de

t. 2 n° 6346 à 6356. Henry LAING, *Descriptive catalogue of impressions from ancient scottish seals*, Edimbourg, 1850, n°s 679 et 680 p. 113 (indiqué « Laing » suivi du numéro dans la suite de l'article).

10. Voir par exemple Richard GOUGH, *Sepulchral Monuments in Great Britain*, 2 vol., 1786, t. 2, part. 2, p. 4.

11. Cette demeure appartenait à une branche cadette des Ferrières (*Ferrers*), descendants de Marguerite de Quincy, fille aînée de Roger de Quincy, comte de Winchester, et petite-fille de Saer IV (voir la généalogie 3 *infra*). Les vitraux datent de la fin du XVI^e siècle.

12. Ann DARACOTT, *An Account of the Personalities once represented in the Armorial Glass of the C14th St John the Baptist Church, Shottesbrooke*, Maidenhead Civic Society, 2012 (2014).

13. Les sceaux de ses prédécesseurs ne sont pas connus ou trop endommagés pour y discerner des armoiries (VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... », cité n. 9, p. 85 et n. 11 p. 91). De nouveaux dépouillements pourraient pallier cette carence. Nous ne suivons pas ici Paul A. FOX (*Great Cloister : a lost Canterbury tale. A history of the Canterbury cloister, constructed 1408-14, with some account of the donors and their coat of arms*, Oxford, 2020, p. 304 et 318) qui considère que le blason *de gueules à sept mâcles accolées d'or* fut le premier porté par Saer IV, supposément hérité de son père Robert qui l'aurait adopté en Orient lors de sa participation à la III^e croisade en 1190-1191. En effet, la chronologie des usages sigillaires de Saer IV et de son cousin Robert FitzWalter contredit cette thèse.

14. *Ibidem*, p. 85-87.

15. Saer IV a peut-être utilisé un premier grand sceau équestre non armorié (*ibidem*, p. 85).

16. Birch 6355 et 6356. Laing n°s 679 et 680. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 9), n. 13 p. 91-92.

17. Sur la fonction emblématique des bannières, voir un point récent dans Laurent MACÉ, *La majesté et la croix. Les sceaux de la maison des comtes de Toulouse (XII^e-XIII^e siècle)*, Toulouse, 2019, p. 109-115 et p. 287-289.

18. Un autre seigneur écossais posséda à la même époque un sceau équestre montrant également une housse frangée : il s'agissait d'Alan de Galloway, connétable héréditaire d'Écosse, dont la fille épousa Roger de Quincy, fils cadet de Saer IV. Ce sceau est reproduit dans John Horne STEVENSON, *Heraldry in Scotland*, 2 vol., Glasgow, 1914, t. 1, pl. I fig. 6. La parenté de style de cette image sigillaire avec le sceau de Saer IV de Quincy suggère que les deux sigillants s'adressèrent à un même atelier.

19. British Library, MS Cotton Julius C VII fol. 190 r.

protection du visage. On remarque deux longs traits parallèles à la fente de cette visière, ainsi que de menus tirets partant du timbre plat. Le graveur a-t-il voulu orner le casque de la fasce et du lambel ? L'état de l'empreinte présentée par Nicholas Vincent²⁰, bien que de qualité, ne permet pas d'affirmer que l'on a là un heaume armorié²¹. En revanche on remarque aisément un petit écu, placé au-dessus de la croupe du destrier, portant les armes du cousin de Saer de Quincy, Robert FitzWalter : à deux chevrons brisés d'une fasce (fig. 7)²².



2. Premier grand sceau équestre de Saer IV de Quincy (62 mm) utilisé avant l'octroi du titre de comte de Winchester en 1207 et dans les premières années qui suivirent.

À gauche : dessin extrait de Henry LAING, *Descriptive catalogue of impressions from ancient scottish seals*, Edimbourg, 1850, pl. XI n° 1.

À droite : dessin extrait du manuscrit Cotton Julius C VII fol. 190 r.
(tous droits réservés à la British Library).

Ce sceau équestre fut utilisé avant 1207 avec un contre-sceau anépigraphique de 24 mm gravé d'un écu en toupie aux mêmes armes que l'avvers, entouré de rinceaux²³. La troisième matrice était aussi un sceau héraldique : dotée d'une légende lacunaire mais qui semble similaire à celle du grand sceau, elle montrait un écu à la fasce et au lambel à neuf pendants. Le fait qu'il y eut neuf pendants au lieu de sept n'avait pas de signification particulière : il pouvait s'agir d'un choix du graveur, en l'absence d'instructions précises du commanditaire. Deux motifs flanquaient l'écu : peut-être une fleur de lys à gauche et

20. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cite n. 9), fig. 82 p. 86. Elle est consultable en ligne dans la base Sigilla.org.

21. Philippe d'Alsace figurait coiffé d'un heaume orné du lion de Flandre sur l'un de ses grands sceaux, utilisé à partir de 1163, et son contre-sceau. Plusieurs empreintes de ce sceau sont connues (Laurent n° 17-18 pour AGR 19507, 19508, 21704 et 35453 ; ANF, sc/Ch 70, F 139 et 139 bis).

22. Le sceau de ce dernier est l'un des plus connus de la collection du British Museum : la matrice en argent est également gravée d'un écu portant les armes nouvelles de Quincy, à sept mâcles. Selon Nicholas Vincent, la présence de cet écu serait due à une regravure postérieure (« The seals of Robert Fitzwalter... » cité n. 9). Voir également sur cet échange d'armoiries Jean-Bernard VAIVRE, « Echanges et adoptions d'armoiries au XIII^e siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 126^e année, n°2, 1982, p. 371-383 (notamment p. 378-380).

23. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 9), fig. 83 p. 86. Consultable en ligne dans la base Sigilla.org.

un gros point à droite²⁴. Ainsi, on constate que Saer IV de Quincy portait fièrement son blason à la fasce et au lambel sur ses trois premières matrices de sceau.

Lorsqu'il devint comte de Winchester en 1207, Saer IV conserva dans un premier temps son grand sceau équestre. Toutefois, en 1207-1208 il l'associa à un sceau secret de 37 mm indiquant en légende sa nouvelle dignité : ✠ SECRETVM : COMITIS : WINTONIE (soit « [sceau] secret du comte de Winchester »)²⁵. L'image montrait de nouveau un écu en toupie qui portait encore les armes anciennes – avec sept pendants – (fig. 3).



3. Sceau secret de Saer IV de Quincy (37 mm) placé au revers du premier grand sceau.

Il fut gravé après 1207 : la légende mentionne le titre de comte de Winchester.

Dessin extrait de Henry LAING, *Descriptive catalogue of impressions from ancient scottish seals*, Edimbourg, 1850, pl. XI n° 1.

Entre 1207-1208 et son départ en croisade en 1218, peut-être en 1215, année de sa révolte contre Jean sans Terre ainsi que de sa prise de la croix²⁶, Saer IV de Quincy remplaça fasce et lambel par 7 mâcles accolées sur un nouveau jeu de matrices : un sceau biface de 77 mm figurait au droit un équestre de guerre et au revers un chevalier à pied combattant un lion dressé sur ses postérieurs (fig. 4)²⁷. Caparaçon et écus de ce grand sceau biface étaient marqués du nouvel emblème : les 7 mâcles.

On comprend aisément le besoin du sigillant de se procurer un nouveau grand sceau. Il fallait valoriser le nouveau titre comtal par une légende mise à jour (*sigillum Seheri de Quinci comitis wintonie*) et mettre en scène un rang désormais éminent grâce à un style de gravure modernisé : les écus ne sont plus en toupie ; la tête est protégée par un grand heaume ; le chevalier, vêtu d'une cote d'arme aux plis travaillés, brandit une épée au lieu de porter une lance ; la housse du cheval a perdu ses franges.

Cependant le revers ne déployait pas un discours comtal. L'affrontement du lion et du chevalier évoquait une lutte contre le Mal. Si le chevalier représente Saer IV de Quincy,

24. *Ibidem*, fig. 84 p. 86.

25. *Ibidem*, n. 15 p. 92.

26. FOX, *Great Cloister...* (cité n. 13), p. 304.

27. *Ibidem*, fig. 86 et 87 p. 87.

qui était désigné sous la forme du lion ? Le roi Jean sans Terre²⁸ ou les Mauresques que le comte se préparait à affronter en Orient ? La dimension spirituelle de ce combat transparaît dans la légende de ce revers : *in manus tuas domine comendo spiritum meum*, soit « je remets mon esprit entre tes mains, Seigneur »²⁹. Cette justification pieuse était essentielle au comte de Winchester car sa révolte contre le roi Jean lui avait valu une excommunication – vite levée. Alors que l'avvers de ce sceau biface mettait en scène le statut de Saer IV, le revers prenait une autre dimension. S'il fut gravé en prévision du départ en croisade³⁰, il exprimait par son image et sa légende l'acte de foi de Saer IV : le comte de Winchester s'était préparé à accepter la mort en état de piété en combattant pour la Foi.



4. *Grand sceau biface de Saer IV de Quincy, comte de Winchester, gravé aux armes nouvelles à sept mâcles (77 mm).*

Oxford, Magdalen College, Brackley A.2 (tous droits réservés au Magdalen College).

Revenons à notre propos. Comment expliquer ce changement d'armoiries des Quincy qui s'exprime spectaculairement sur le sceau biface de Saer IV ? Plusieurs hypothèses sont envisageables.

Nous ne nous attarderons pas ici sur le rapprochement avec les armes des Rohan : nous consacrerons des lignes à ce sujet plus loin. Une autre hypothèse a les faveurs outre-Manche. Selon Nicholas Vincent, qui reprend d'autres auteurs³¹, les *sept mâcles accolées* seraient dérivées du blason des Beaumont, famille de l'épouse de Saer IV, Marguerite de

28. Nicholas VINCENT, *Another Magna Carta Find from Pennsylvania: The Arms of Roger Bigod, Earl of Norfolk (d.1221)*, novembre 2015 [https://magnacarta.cmp.uea.ac.uk/read/feature_of_the_month/Nov_2015] (consulté le 30/05/2020).

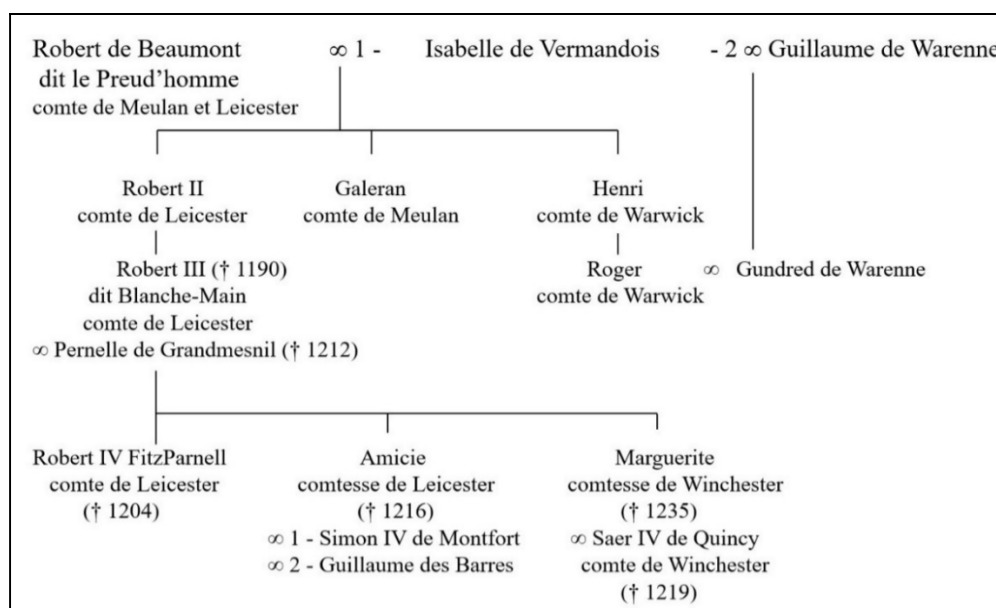
29. Luc, 23 : 46. Il s'agit des dernières paroles du Christ. George Henderson a rapproché cette iconographie de certains psaumes (*Studies in English Bible Illustration*, vol. 2, Londres, 1985, p. 1-38, en particulier p. 9 pour les sceaux de Saer de Quincy).

30. La V^e croisade se déroula en 1217-1221 mais l'appel fut lancé dès 1213 puis réitéré en 1215, année où Saer IV semble avoir pris la croix (FOX, *Great Cloister...*, cité n. 13, p. 304). Le prêche débuta véritablement en 1216.

31. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 9), p. 86. William SMITH ELLIS, *The Antiquities of Heraldry*, Londres, 1869, p.195-196. Geoffrey H. WHITE dans George Edward COCKAYNE, *The complete peerage*, 12 vol., Londres, 1910-1957, t. 12, 2^e partie, p. 750, note H, et Appendice I p. 29-31.

Beaumont. Le losangé des Beaumont serait devenu ces mâcles accolées. Le choix de ces nouvelles armoiries serait à mettre en lien avec le décès en 1204 de Robert IV de Beaumont, comte de Leicester, dont les biens et titres revinrent à ses sœurs Marguerite et Amicie (*voir généalogie 2*).

Généalogie 2 : fratrie et cousinage de Marguerite de Beaumont



L'héritage, notamment l'attribution du titre comtal, fut l'objet d'une querelle entre les deux sœurs³². Adopter des armoiries dérivées de celles des Beaumont serait une manifestation des prétentions de Saer IV de Quincy et son épouse Marguerite sur ce titre et certaines terres afférentes. Bien que séduisante, cette hypothèse s'appuie sur une lecture erronée des armoiries des Beaumont : ceux-ci ne portaient pas un losangé mais un échiqueté, hérité des Vermandois³³. Cet échiqueté figurait d'ailleurs en 1195 sur le contre-sceau de Robert IV de Beaumont (*fig. 5*)³⁴.

32. David CROUCH, « The Battle of the Countesses : the Division of the Honour of Leicester, March-December 1207 » dans Paul DALTON, David LUSCOMBE (dir.), *Rulership and Rebellion in the Anglo-Norman World, c.1066-c.1216. Essays in honour of Professor Edmund King*, Farnham-Burlington, 2015, p. 179-211.

33. Le bisaïeul de Robert IV, d'Amicie et de Marguerite, le comte de Meulan et de Leicester Robert de Beaumont, dit le Preud'homme, avait épousé Isabelle de Vermandois. Les Beaumont avaient adopté les armes de Vermandois (à l'échiqueté d'or et d'azur) en les brisant par modification de leur émail (le gueules remplaça l'azur). La Roque présentait déjà par erreur cet échiqueté comme un losangé d'or et de gueules (Gilles André de LA ROQUE, *Histoire de la maison de Harcourt*, 4 vol., Paris, 1662, t. 1 p. 203-208 et p. 214). En revanche Nichols n'établissait aucun lien entre l'échiqueté des Beaumont – qu'il avait parfaitement identifié – et les mâcles (« Notice of the Seals of the Earls of Winchester », cité n. 4, p. 104).

34. ANF, sc/D 10161 bis. Il s'agit de l'un des plus anciens contre-sceaux héraldiques d'Angleterre (Adrian AILES, « The Knights' Alter Ego : From Equestrian to Armorial Seal » dans Noël ADAM, John CHERRY, James ROBINSON (éd.), *Good impressions. Image and Authority in Medieval seals*, Londres, 2008, p. 8-11, ici p. 9, et « Medieval Armorial Seals in The National Archives (UK) » dans Laura Julinda WHATLEY (éd.), *A Companion to Seals in the Middle Ages*, Leiden-Boston, 2019, p. 155-177, ici p. 169).



5. Sceau secret de Roger IV de Beaumont, dit FitzParnell ou de Breteuil, comte de Leicester. Utilisé en 1195 au revers du grand sceau équestre, il montre l'échiqueté des Vermandois, ancêtres des Beaumont (30 mm). Moulage, ANF, sc/D 10161 bis. Tous droits réservés aux Archives nationale, Paris.

Il est peu probable que l'échiqueté des Beaumont soit devenu un losangé, qui plus est sous une forme dérivée, à savoir sept mâcles accolées, tout cela d'une seule traite, et non par lente évolution sur plusieurs générations. Cela impliquerait que deux transformations eussent affecté les armes d'origine : tout d'abord la partition – l'échiqueté – aurait été modifiée en un losangé ; de plus cette nouvelle partition aurait été transformée en meubles – des mâcles.

Il arrivait qu'une brisure se traduise par le remplacement d'un petit meuble par un autre, la modification ou l'ajout d'une pièce, le changement des couleurs, la réduction ou l'augmentation du nombre de figures. Mais les partitions n'étaient pas remplacées par d'autres ; seules leurs lignes de bordure étaient parfois changées (denchées par exemple)³⁵. Si une partition était modifiée, on avait de nouvelles armes et non une brisure.

Jean-François NIEUS a récemment analysé la diffusion de l'échiqueté des Vermandois dans l'aristocratie du début du XII^e siècle au début du XIII^e siècle. Il se transmet entre collatéraux avec des variations de couleurs, ou bien l'ajout de bordures, chevrons ou fascés, mais jamais en modifiant la partition elle-même³⁶. Ainsi les comtes de Warwick, descendants par les femmes d'Isabelle de Vermandois et donc cousins de Marguerite de Beaumont, portaient au début du XIII^e siècle un *échiqueté d'or et d'azur au chevron d'hermine* (voir la *généalogie 2*)³⁷.

35. *Brisures, augmentations et changements d'armoiries*, Académie internationale d'héraldique, Bruxelles, 1988. Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, 2^{de} éd., p. 181-184. Voir également Emmanuel DE BOOS, *Les armoiries. Lecture et identification. Nouvelle édition en ligne*, éd. Arnaud BAUDIN, Pierre COUHAULT (<http://sfhs-rfhs.fr/accueil/editions-en-ligne/les-armoiries-lecture-et-identification/>), en particulier dans la 1^{ère} partie, le chapitre 4 consacré aux brisures. On pourra également consulter François BONIFACE, Dominique DELGRANGE, « Les brisures des armoiries non nobles : quelques exemples en France du Nord (fin du XIII^e-XV^e siècle) », *RFHS*, t. 83-85, 2013-2015, p. 167-179.

36. Jean-François NIEUS, « L'invention des armoiries en contexte. Haute aristocratie, identités familiales et culture chevaleresque entre France et Angleterre, 1100-1160 », *Journal des savants*, 2017, p. 93-155, notamment fig. 21 p. 129. Sur l'échiqueté des Vermandois, voir également David CROUCH, « The Historian, Lineage and Heraldry, 1050-1250 » dans Peter R. COSS, Maureen KEEN (éd.), *Heraldry, Pageantry and Society Display in Medieval England*, Woodbridge, 2002, p. 17-37 (ici p. 29-32).

37. Isabelle de Vermandois, veuve de Roger de Beaumont comte de Meulan et de Leicester, s'était remariée avec Guillaume de Warenne. Leur fille Gundred avait épousé son cousin Roger de Beaumont, comte

On comprend donc que si le comte et la comtesse de Winchester voulaient souligner leur lien avec les Beaumont, rien ne leur interdisait d'adopter l'échiqueté. C'est particulièrement vrai pour Marguerite de Beaumont. Sur son grand sceau comtal, son ascendance belmontoise est d'ailleurs évoquée par une quintefeuille, emblème personnel de son frère Robert IV, placée au-dessus de sa tête (*fig. 6*)³⁸.



6. Grand sceau de Marguerite de Beaumont, épouse de Saer IV de Quincy et comtesse de Winchester, utilisé en 1220-1233 (82 / 51 mm). Sous l'écu aux armes nouvelles des Quincy se trouve un écu aux armes de Robert FitzWalter.
Moulage, ANF, sc/N 56. Tous droits réservés aux Archives nationale, Paris.

de Warwick. Nichols avait déjà relevé en son temps la parenté armoriale entre Beaumont et Warenne (« Notice of the Seals of the Earls of Winchester », cité n. 4, p. 104).

38. Sur les sceaux de Marguerite de Beaumont, voir Pierre BONY, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester, Amicie et Marguerite, au début du XIII^e siècle », *RFHS*, t. 60-61, 1990-1991, p. 31-45 ; Philippe JACQUET, « Le sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester, dame de Quincy, comtesse de Winchester (1233). Analyse tomographique », *RFHS*, t. 83-85, 2013-2015, p. 195-200 ; Caroline SIMONET, « Intailles et invocations magiques. L'exemple du contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2017-1, octobre 2017, 7 p. (http://sfhsrfhs.fr/wpcontent/PDF/articles/RFHS_W_2017_001.pdf). On trouvera également des éléments dans les travaux suivants (la liste n'est pas exhaustive) : NICHOLS, « Notice of the Seals of the Earls of Winchester » (cité n. 4) ; George HENDERSON, « Romance and politics on some medieval english seals », *Art history*, vol.1, 1978, p. 26-42 (notamment p. 32-38) ; David CROUCH, *The image of Aristocracy in Britain, 1000-1300*, Londres, Routledge, 1992, p.184 ; Susan M. JOHNS, *Noblewomen, aristocracy and power in the twelfth-century Anglo-Norman realm*, Manchester, Manchester University Press, 2003 (p. 230 pour une fiche descriptive du sceau de Marguerite de Beaumont) ; Marc GIL, « L'art sigillaire se prête-t-il à la production d'images allégoriques ? », dans Christian HECK (éd.), *L'allégorie dans l'art du Moyen Âge. Formes et fonctions. Héritages, créations, mutations. Actes du colloque tenu à Paris, INHA, 27-29 octobre 2010*, Turnhout, 2011 (répertoire iconographique de la littérature du Moyen Âge. Les études du RILMA, 2), p. 205-222 (en particulier p. 206-207).



7. Matrice en argent du grand sceau équestre de Robert FitzWalter (73 mm).
On remarque l'écu aux nouvelles armes des Quincy gravé devant le destrier.
Tous droits réservés au British Museum.

Les écus qui accompagnaient la figure en pied de la comtesse délaissaient totalement l'échiqueté des Beaumont pour exhiber les nouvelles armes de son époux Saer IV de Quincy et celles de Robert FitzWalter (fig. 7). Sans parler de sa robe, parsemée de mâcles. Pourtant l'usage se développait alors pour les dames de faire figurer à gauche les armes de leur mari et à droite celles de leur père (ou l'inverse si elles souhaitaient souligner la préséance de leur rang sur celui de leur époux). Or Marguerite, de même qu'elle usait de la quintefeuille de son frère, aurait pu faire figurer les armes paternelles, sans nul besoin de les briser. D'autant que son neveu Simon IV de Montfort, nouveau comte de Leicester grâce à sa mère Amicie de Beaumont, a délaissé l'échiqueté, préférant le lion à la queue fourchée de son lignage paternel – ses descendants firent de même³⁹.

En résumé, les *sept mâcles accolées* n'étaient pas une brisure de l'échiqueté de Beaumont mais bel et bien des armoiries nouvelles. D'où vient l'idée de faire dériver les mâcles de l'échiqueté des Beaumont ? Certains auteurs, ne connaissant que les premiers sceaux de Saer IV gravés des armes anciennes, ignoraient que le comte de Winchester avait porté des mâcles par la suite, comme on a pu le voir sur son sceau biface⁴⁰. Il parut évident à quelques-uns que les mâcles affichées de façon redondante sur le sceau de Marguerite ne pouvait venir que du lignage de la dame, et non des Quincy⁴¹. Il fut aussi suggéré que c'était l'un des fils du couple, Roger de Quincy, qui avait créé ce nouveau blason⁴². Enfin, Jean-Luc Chassel m'a suggéré que la confusion entre l'échiqueté des Beaumont et un losangé venait peut-être du blasonnement de l'écu des Quincy dans

39. Les Montfort utilisaient également comme emblème vexillaire un *émanché en pal de gueules et d'argent* (MACÉ, *La majesté et la croix...*, cité n. 117, p. 196-197 n. 724 et p. 204).

40. James Robinson PLANCHÉ, *The Pursuivant of Arms*, Londres, 1859, p. 143-144. SMITH ELLIS, *The Antiquities of Heraldry* (cité n. 31), p. 195.

41. Voir en particulier STEVENSON, *Heraldry in Scotland...* (cité n. 18), p. 146.

42. William BURTON, *The description of Leicestershire*, Cambridge, 1622, repris par LA ROQUE, *Histoire de la maison...* (cité n. 33), t. 2, p. 1909-1910.

certain armoriaux médiévaux. Le *Parliamentary Roll* décrit ainsi les armes de Roger de Quincy : *de goules a vij lozenges de or*⁴³. La dénomination des mâcles comme losanges n'est pas spécifiques aux Quincy : les mâcles d'autres armoiries présentées dans ce document sont également qualifiées de losanges. Confondant la description médiévale des sept mâcles des Quincy avec un losangé, des auteurs modernes ont peut-être, un peu hâtivement, assimilé l'échiqueté des Beaumont à un losangé et, par là même, supposé qu'il fût à l'origine des armes nouvelles des comtes de Winchester. Dès le XVI^e siècle un manuscrit, consacré à la lignée des comtes de Warwick et orné d'enluminures, figurait les armoiries supposées des ancêtres des Warwick (*voir généalogie 2*) : Roger de Beaumont († 1094) et son fils Robert le Preud'homme, comte de Meulan et de Leicester († 1118), se voyaient attribuer un *losangé d'or et d'azur à la bordure de gueules chargée de besants*. Ce blason figure dans la suite du document comme celui des Beaumont⁴⁴. Or ceux-ci, qu'ils fussent comtes de Leicester ou de Meulan, n'ont jamais porté – en particulier sur leurs sceaux – un losangé mais bien un échiqueté, et ce, dès les environs de 1130⁴⁵.

La mise en parallèle des émaux (*gueules*) et métaux (*or*) du blason aux sept mâcles avec ceux du blason de leur cousin de Clare, Robert FitzWalter (*d'or à deux chevrons de gueules et à la fasce du même*) semble une suggestion plus prometteuse⁴⁶. C'étaient également les couleurs de l'échiqueté des Beaumont et surtout des armes d'Angleterre. Le goût pour l'or et le gueules dans les armoiries anglaises, tout comme celui de l'or et de l'azur dans l'héraldique française, s'explique pour partie par la volonté des barons et officiers du roi de valoriser leur service et leur fidélité au souverain.

Le choix de nouvelles armoiries aux couleurs de la monarchie pouvait être la marque de la reconnaissance et la fidélité de Saer IV de Quincy envers Jean sans Terre qui lui avait accordé le titre de comte de Winchester. Cela suggère alors que ces armes furent adoptées avant sa révolte de 1215. Mais une autre date est envisageable. Après sa révolte contre Jean sans Terre puis son fils mineur Henri III, Saer IV de Quincy fut un soutien du jeune roi partir de 1217. Le comte de Winchester a-t-il changé ses armoiries lorsqu'il revint à la cour, en usant des couleurs armoriales d'Angleterre afin de souligner qu'il entendait désormais être pleinement fidèle au nouveau roi ? L'image et la légende du revers de son sceau biface, qui pourraient exprimer la volonté de Saer IV de s'inscrire dans la geste des croisés qui se préparait alors, et l'usage de nouvelles armes aux couleurs de la monarchie, signe peut-être de son ralliement à Henri III, sont des indices en faveur d'une datation du changement d'armoiries en 1217.

D'après Paul Fox⁴⁷, Saer IV utilisait encore en 1212 son sceau secret aux armes anciennes gravé de sa titulature comtale (*fig. 3*). Rien ne dit cependant qu'il n'usait pas déjà des sept mâcles : il arrivait en effet qu'un personnage qui changeait ses armoiries

43. Michel POPOFF, *Parliamentary Roll. Documents d'héraldique médiévale, vol. 14*, Paris, 2020, p. 233, n° 1041. La même description se retrouve pour Guillaume de Ferrières, sire de Groby, qui a relevé les armoiries de sa mère Marguerite de Quincy, p. 52, n° 89. Il est vrai que le terme de « mâcle » semble apparaître assez tardivement (1298), si l'on en croit Alain REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, 2010 (4^e éd.), p. 1241. On rencontre assez souvent, à la place, l'expression de *losange évidé*.

44. *Descents of the houses of Warwick and Essex*, Pierpont Morgan Library, ms. M 956, fol. 2. Le document est disponible en ligne sur le site de l'institution : [<http://ica.themorgan.org/manuscript/page/2/145488>] (consulté le 09/03/2021).

45. NIEUS, « L'Invention des armoiries... » (cité n. 36), en particulier p. 101-102 et p. 127-129.

46. Sur la question de l'emprunt de couleurs en héraldique, voir PASTOUREAU, *Traité d'héraldique...* (cité n. 35), p. 114 ; BOOS, *Les armoiries...* (cité n. 35), 1^{re} partie, chap. 4. Laurent HABLLOT, *Manuel d'héraldique emblématique médiévale*, Tours, 2019, p. 60.

47. Fox, *Great Cloister...* (cité n. 13), p. 318.

conservât ses armes anciennes sur des sceaux ayant valeur privée (contre-sceau, sceau secret, signet...) mais marquait son grand sceau des armes nouvelles⁴⁸.

En l'absence de nouvelles empreintes de sceau ou autre sources iconographiques précisément datées, les datations suggérées pour l'adoption d'un nouveau blason par Saer IV – 1207/8, 1215 ou 1217 – demeurent des hypothèses.

Étant acquis que les armes nouvelles des Quincy sont une création et non une brisure, des suppositions peuvent être émises concernant leur adoption par Saer IV. Le comte souhaitait peut-être rompre avec une emblématique ancienne au moment où il entamait une rupture dans sa carrière politique en s'opposant au roi Jean sans Terre. On peut également supposer que Saer IV voulait abandonner un blason marqué d'un lambel évocateur de la brisure d'une branche cadette, jugée dévalorisante au regard du prestigieux titre accordé par Jean sans Terre et de la fortune apportée par l'héritage de son épouse Marguerite⁴⁹. Enfin l'élévation à une nouvelle dignité conduisait parfois à changer radicalement d'armoiries. Certes, l'adoption des mâcles par le nouveau comte de Winchester ne suit pas immédiatement sa promotion : il fait graver la matrice de son sceau secret comtal avec ses armes anciennes. Mais les mâcles semblent assez rapidement s'imposer sur le grand sceau biface.

Saisir les motivations d'un changement d'armoiries se révèle délicat⁵⁰. Quelles que furent les raisons qui poussèrent Saer IV à adopter un nouveau blason, cette décision s'avéra définitive et radicale. Ni Saer, ni son épouse, ni aucun de leurs enfants et descendants ne relevèrent les armes anciennes de Quincy⁵¹. Après la mort de Roger de Quincy, dernier comte de Winchester, en 1264, son petit-fils Guillaume de Ferrières

48. Henri de Lacy, bien qu'il adoptât un lion à partir de 1284 au moins, utilisait encore un sceau secret aux armes anciennes de Lacy en 1289 (Birch 6156 à 6159). Sur ses sceaux, voir *Memoirs illustrative of the History and Antiquities of the County and the City of Lincoln*, Londres, 1850, p. 274. Je citerai également le cas français du comte Jean de Roucy qui renonça aux armes de son ancêtre Hugues de Pierrepont au profit d'un lion sur son grand sceau mais les conserva sur son contre-sceau en 1265-1277 (Caroline SIMONET, *Sceaux et pouvoir à Laon et à Soissons (XI^e-XV^e siècles)*, thèse de doctorat, dactylographié, 2 vol., Paris I, 2008, disponible au Centre de sigillographie des Archives nationales, vol. 1, p. 497-500).

49. Le lambel n'était pas toujours une brisure : il pouvait figurer sur des armes pleines, comme Laurent Macé en a fourni un exemple il y a peu (Laurent MACÉ, « La marque d'un rêve. Le sceau produit par l'unique maître de la milice de la Foi de Jésus-Christ (1221) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2020-8, juin 2020, 7 p. (http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2020_008.pdf). Planché avait déjà signalé que rien ne prouvait que le lambel des Quincy fût une brisure (*The Pursuivant of arms*, cité n. 40, p. 143-144). La brisure pouvait être la fasce, ainsi que nous le verrons plus loin.

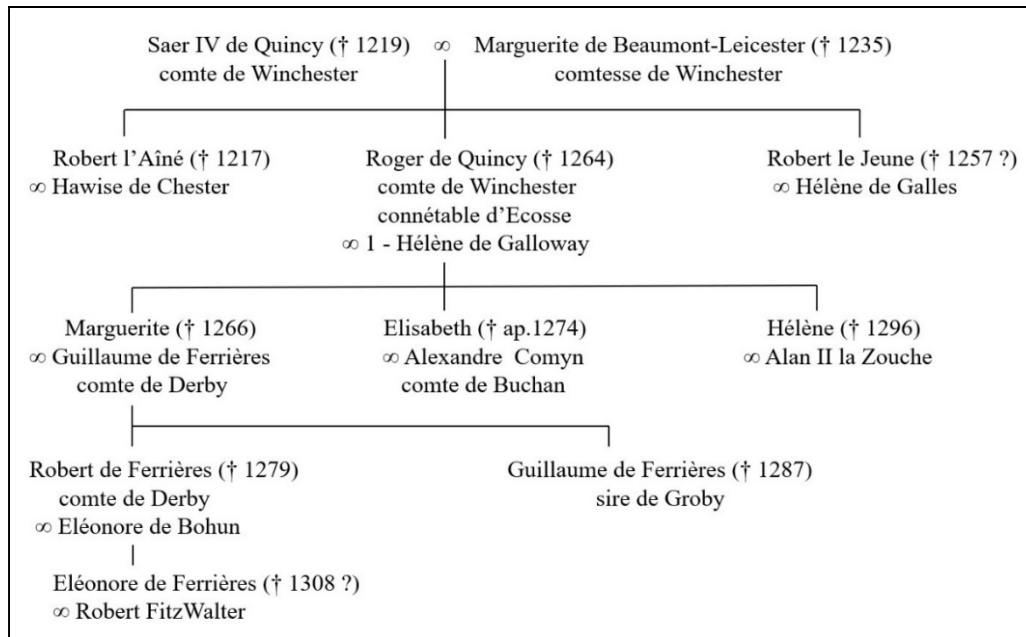
50. Louis BOULY DE LESDAIN, « Notes sur quelques changements d'armoiries aux XII^e et XIII^e siècles », *Archives héraldiques suisses*, t. 13, 1899, p. 79-82 et t. 14, 1900, p. 106-116. Paul ADAM-EVEN, « Notes sur quelques changements d'armoiries », *Archives héraldiques suisses*, 1952, p.38-39. Jean-Bernard VAIVRE, « Le changement d'armes des évêques de Viviers sous Philippe IV le Bel », *Archivium heraldicum*, 1972, n°4, p. 54-58 et « La probable signification politique du changement d'armes des comtes de Bourgogne à la fin du XIII^e siècle » dans *Recueil du XI^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique*, Liège, 1973, p. 499-506 (Jean-Luc Chassel suggère que l'adoption du lion par les comtes de Bourgogne soit à mettre en lien avec leurs origines Staufen). Michel PASTOUREAU, « Stratégies héraldiques et changements d'armoiries chez les magnats florentins du XIII^e siècle », *Annales*, t. 43-5, 1988, p. 1241-1256. Caroline SIMONET, « Changer d'armoiries au Moyen Âge : l'exemple des sceaux du Laonnois », *L'ami du Laonnois*, n°45, janvier 2010, p. 8-10.

51. Rappelons toutefois que, d'après FOX, *Great Cloister...* (cité n. 13), p. 318, Saer IV utilisait encore en 1212 son sceau secret aux armes anciennes portant sa titulature comtale (fig. 3), peut-être en même temps que son grand sceau biface aux armes nouvelles.

s'empara les sept mâcles, montrant l'attachement des descendants de Saer IV à ces armoiries, et le prestige qui y était rattaché (*voir généalogie 3*)⁵².

Notons enfin que Roger de Saint-André, issu d'une branche cadette des Quincy, brisa les armes nouvelles de son cousin Saer IV en portant *de gueules à trois losanges d'or*⁵³ : les couleurs des armes pleines furent conservées mais les meubles modifiés – les mâcles devenant des losanges – et leur nombre réduit de 7 à 3⁵⁴.

Généalogie 3 : la descendance de Saer IV de Quincy (version simplifiée)



L'adoption des armes de Quincy par un cadet de la maison de Ferrières explique probablement un malentendu au sujet de la matrice de sceau de Robert FitzWalter évoquée *supra* (fig. 7)⁵⁵ : elle fut longtemps attribuée au petit-fils du sigillant, également prénommé Robert, marié à Eléonore, fille de Robert de Ferrières, comte de Derby. Le

52. Roger de Quincy, fils cadet de Saer IV, n'avait pas de fils. Ses biens furent partagés entre ses trois filles (Harriet Lily KERSEY, *Aristocratic Female Inheritance and Property Holding in Thirteenth-Century England*, thèse de la Canterbury Christ Church University, 2017, p. 185-235). L'aînée Marguerite, mariée à Guillaume de Ferrières, comte de Derby, transmet – probablement à sa mort en 1266 – les mâcles de Quincy à son fils cadet Guillaume, ainsi que les biens qu'elle avait hérité de son père, en particulier le manoir de Groby. On peut constater cette transmission dans les armoriaux comme le *Guillim's Roll* (n°138) ou encore le *Parliamentary Roll* (n°89). Ce sont les descendants de ce cadet de Ferrières qui firent orner les fenêtres de leur manoir de Baddesley Clinton des armoiries de la famille, dont celles de Quincy.

53. Ce blason figure dans le *Parliamentary Roll* au n° 811. Sur la parenté entre Saint-André et Quincy, voir Grant G. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron of the thirteenth century : the acts of Roger de Quincy, Earl of Winchester and Constable of Scotland*, Thèse, Université d'Edimbourg, 1966, p. 14 et surtout p. 130-134.

54. Sur la transmission des emblèmes dans l'entourage familial et vassalique, voir l'exemple toulousain développé récemment dans MACÉ, *La majesté et la croix...* (cité n. 17), partie III.

55. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 9), p. 85 et p. 90. Voir également HENDERSON, « Romance and politics... » (cité n. 38), p. 26-42, John CHERRY, « The silver seal of Robert Fitzwalter, died 1235 », *The Coat of Arms*, 3^e série, vol. 3, 2^e partie, n°214, 2007, p. 159.

blason à sept mâcles gravé devant le destrier fut associé à ce dernier⁵⁶. Le lien de parenté entre ces deux lignages et l'analogie entre les noms des deux FitzWalter suffirent à affecter cette matrice au mauvais sigillant. Il y avait là une double méprise : d'une part l'écu de Saer IV était attribué à tort à Robert de Ferrières ; d'autre part la branche aînée de Robert de Ferrières, qui portait un *vairé*⁵⁷, était confondue avec la branche cadette de Guillaume de Ferrières, sire de Groby, qui avait adopté le blason à sept mâcles des Quincy.

II. LA PISTE DES ORIGINES BRETONNES

Malgré la réussite de la maison des Quincy qui parvint à se hisser au rang comtal au commencement du XIII^e siècle, ses origines semblent avoir été modestes, rattachées à la petite noblesse chevaleresque, d'où la difficulté à localiser ses racines continentales. En 1066, un Robert de Quincy participa à la conquête de l'Angleterre, peut-être aux côtés de Gauthier de Douai⁵⁸. Rentra-t-il sur le continent ou fit-il souche outre-Manche⁵⁹ ? Toujours est-il qu'on trouve mention d'un Saer de Quincy, seigneur de Long Buckby dans le Northamptonshire, vers 1124-1129. Il est considéré comme le fondateur de la lignée en Angleterre⁶⁰. Son éventuel lien de parenté avec le Robert de 1066 n'est pas connu.

En dépit de ce premier indice qui semble pointer une origine flamande, Pierre Bony – qui n'en avait peut-être pas connaissance – a suggéré que les Quincy étaient apparentés aux Rohan⁶¹. Il reprenait l'affirmation d'un auteur moderne, Gilles André de La Roque⁶². Ce dernier s'était appuyé sur les similitudes entre les armoiries du prestigieux lignage breton et celles que Saer IV a utilisées après 1207 pour affirmer que Rohan et Quincy étaient cousins⁶³.

Il est vrai qu'un certain nombre de familles du continent établies en Angleterre après 1066 étaient bretonnes. On citera ici les La Zouche, sortis d'une branche cadette des Porhoët, comme l'étaient les Rohan. L'hypothèse armoricaine n'était donc pas dénuée

56. John Charles BROOKE, « An account of an ancient seal of Robert, Baron Fitz Walter, produced by the Society of Antiquaries, 30th January 1777 », *Archaeologia*, n° 5, 1779, p. 211-215. L'idée fut reprise, entre autres, dans NICHOLS, « Notice of the Seals of the Earls of Winchester » (cit. n. 4), p. 106.

57. Le *vairé* montre une fourrure héraldique, *furs* en anglais, terme dont la consonnance évoque le nom anglicisé des Ferrières : *Ferrers*. Il s'agissait probablement d'armes parlantes, comme le furent déjà les armes anciennes des Ferrières du continent qui étaient à l'écusson à l'orle de fers à cheval (voir le sceau d'Henri de Ferrières en 1205 : ANF, sc/D 2151). Mais ce premier jeu de mot, s'il était effectif en français, échappait à la langue anglaise. On remarquera qu'un orle de fers à cheval fut ajouté au vairé par certains Ferrières d'Angleterre.

58. Félix BRASSARD, *Histoire du château et de la châtellenie de Douai*, Douai, 1877, p. 64 n. 1.

59. Jean-François Nieus a récemment développé l'exemple de Ségard III de Chocques qui revint s'établir en Flandre après plusieurs années passées outre-Manche (« Stratégies seigneuriales anglo-flamandes... », cit. n. 3, p. 171 et « Sigard's Belt : The Family of Chocques and the Borders of Knighthood (ca. 980-1100) » dans David CROUCH, Jeroen DEPLOIGE (éd.), *Knighthood and Society in the High Middle Ages*, Louvain, 2020, p. 121-142, ici p. 135-136).

60. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...* (cit. n. 53), p. 9.

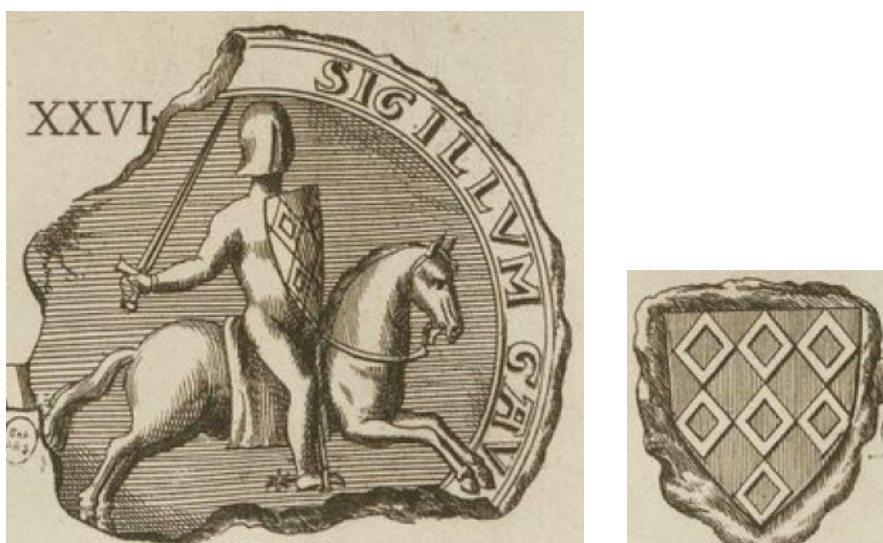
61. BONY, « Les sceaux des deux sœurs... » (cit. n. 38), p. 32 et p. 37. À sa décharge, Bony abordait secondairement les Quincy dans cet article : l'essentiel de son propos concernait Amicie et Marguerite de Beaumont, sœurs et héritières de Robert IV, comte de Leicester.

62. LA ROQUE, *Histoire de la maison...* (cit. n. 33), t. 1 p. 213. Cet auteur appelle d'ailleurs Saer IV « de Rohan », et confond parfois Manchester et Winchester.

63. *Ibidem*, p. 214.

d'intérêt. Cependant La Roque, reprenant Burton⁶⁴, affirmait que c'étaient le fils de Saer IV, le connétable Roger, qui avait adopté les sept mâcles, par honte de la condamnation de son père à l'excommunication⁶⁵. Cette affirmation ne tient pas : nous avons vu que Saer IV avait déjà lui-même choisi les mâcles pour son sceau biface.

Les Rohan étaient issus des vicomtes de Porhoët qui portaient un écu *de gueules à neuf besants d'or*. Si l'on en croit des dessins du XVIII^e siècle⁶⁶, en 1216, soit à peu près l'époque à laquelle Saer IV adopta les mâcles, Geoffroy de Rohan utilisait un grand sceau équestre et un contre-sceau portant des armoiries au lion. Puis, vers 1220, ce seigneur breton changea ses matrices : son second grand sceau équestre et un nouveau contre-sceau étaient désormais marqués de sept mâcles (*fig. 8*). Celle-ci étaient peut-être dérivées des besants des Porhoët car émaux et métaux des blasons des deux lignées étaient identiques : le nouveau blason des Rohan était *de gueules à sept mâcles d'or*⁶⁷.



8. Grand sceau et contre-sceau de Geoffroy de Rohan (vers 1220).

Dessins extraits de P.-H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, Paris, 1742-1746, t. 1, pl. 3 fig. 26.

La ressemblance avec les armes nouvelles des Quincy était frappante. Mais la chronologie de l'adoption des mâcles par les Quincy (entre 1207 et 1219) et les Rohan (entre 1216 et 1221) est trop imprécise pour déterminer laquelle de ces deux familles en usa la première. Bref, rien ne dit que Saer IV de Quincy a emprunté ses armes nouvelles à Geoffroy de Rohan : il a pu les adopter avant que ce dernier les porte.

Les similitudes entre armoiries ne suffisent pas à prouver un lien vassalique, lignager ou encore de parage. Ainsi vers 1400 un modeste clerc de la ville de Laon portait les

64. BURTON, *The description...* (cité n. 42).

65. LA ROQUE, *Histoire de la maison...* (cité n. 33), t. 2, p. 1909-1910.

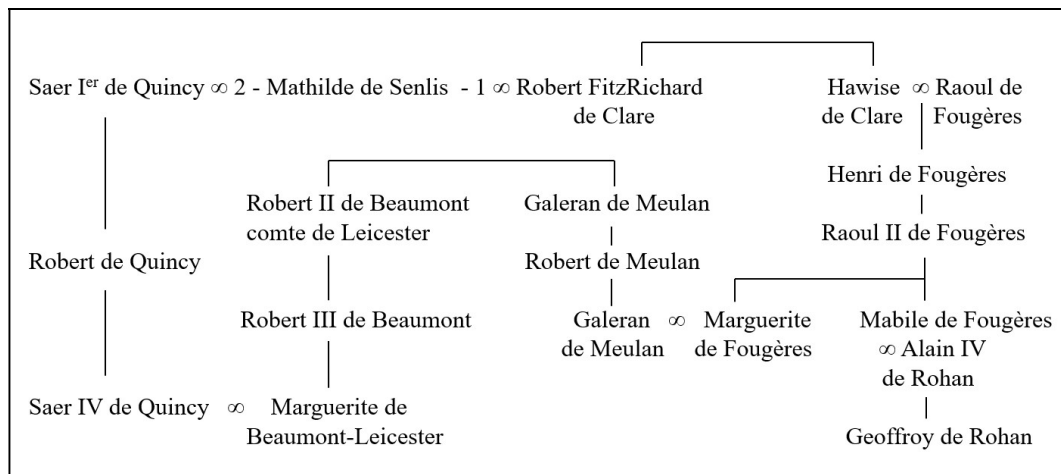
66. Pierre-Hyacinthe MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1742-1746, t. 1, pl. 3 fig. 25 et 26.

67. Ce changement fut définitivement adopté par cette branche des Rohan, avec ajout de deux mâcles au fil du temps, portant leur nombre à neuf.

mêmes armoiries (deux plumes plantées dans un pot) qu'un éminent notaire de Bologne qui se fit ériger vers 1300 un prestigieux tombeau monumental sur la place de la cité. L'éloignement géographique, temporel et sociologique des deux personnages fait aisément comprendre que la parenté d'armoiries était en l'occurrence une simple coïncidence⁶⁸.

Dans le cas qui nous préoccupe, chronologie et rang social jouent en faveur d'un rapprochement de ces familles détentrices d'armoiries identiques. Les armoiries d'un allié ou parent étaient parfois portées par un seigneur. Ainsi, en 1224-1225 Thomas de Coucy, sire de Vervins, fit graver sur la housse du destrier de son premier grand sceau équestre le gironné des Rethel⁶⁹ – à l'entourage desquels il appartenait – et sur son contre-sceau, les poissons éponymes des Bar, ses affins ; les armes de Coucy-Vervins (*trois fasces de vair à la bande*) figuraient sur l'écu tenu par le cavalier⁷⁰.

Généalogie 4 : parenté des Quincy et des Rohan (version simplifiée)



La recherche de liens de parenté, de fraternité d'armes ou d'affinités politiques entre Quincy et Rohan de la fin du XI^e siècle au début du XIII^e siècle n'a débouché sur rien de convainquant à ce jour : les deux lignages semblent s'être ignorés.

Certes Quincy et Beaumont étaient lointainement apparentés aux Fougères, lignage breton dont une fille, Mabile, fut la mère de Geoffroy de Rohan, initiateur des mâcles de sa famille et contemporain de Saer IV (voir *généalogie 4*). Toutefois ce cousinage avec les Fougères s'est effectué non depuis la Bretagne mais depuis l'Angleterre (Clare) et la

68. Caroline SIMONET, « Le scribe à Laon et à Soissons : au service de l'Eglise, du roi et de la ville. Esquisses de carrières (XIII^e-XV^e siècles) », dans Xavier HERMAND, Jean-François NIEUS, Etienne RENARD (éd.), *Le scribe d'archives dans l'Occident médiéval : formations, carrières, réseaux*, Utrecht Studies in Medieval Litteracy, vol. 43, Turnhout, 2019, p. 441-468, ici p. 452-453.

69. Les Rethel portaient également des armes parlantes : des râteaux.

70. ANF, sc/St 2065 et 2065 bis. VAIVRE, « Echanges et adoptions d'armoiries... » (cité n. 22), p. 375. Jean-Claude LOUSCH, « Emprunts d'armoiries entre parents et alliés au début du XIII^e siècle » dans Michel PASTOUREAU, Hervé PINOTEAU, Michel POPOFF (dir.), *Les origines des armoiries. Actes du II^e colloque international d'héraldique, Bressanone, 1981*, Paris, 1983, p. 81-95. SIMONET, *Sceaux et pouvoir...* (cité n. 48), vol. 1, p. 479-480.

Normandie (Beaumont, comtes de Meulan) : il ne porte pas trace d'origines armoricaines des Quincy.

Certes on relève un temps une hostilité commune des Quincy et des Rohan à l'encontre de Ranulf de Blondeville, comte de Chester, étroitement impliqué dans les affaires bretonnes à l'époque de Jean sans Terre et opposé aux 25 barons dont Saer IV était l'un des chefs. Mais rien n'indique une alliance entre Rohan et Quincy lors des guerres qui se déroulèrent en France⁷¹.

Certes, en 1240 Hélène de Quincy, petite-fille de Saer IV, fut unie à Alan II La Zouche, descendant des vicomtes de Porhoët qui ont donné souche aux Rohan (*voir généalogie 3*). D'ailleurs, Alan La Zouche portait toujours sur son blason les besants des Porhoët (*de gueules à dix besants d'or*) qui furent gravés sur le sceau effigé de son épouse Hélène de Quincy (*fig. 9*)⁷². Mais ce mariage est trop tardif pour notre propos : il fut contracté plus de vingt ans après l'adoption des mâcles par les Quincy et les Rohan.



9. Grand sceau d'Hélène de Quincy, veuve d'Alan II La Zouche, utilisé en 1286-1296 (41 mm / 27 mm). La robe est besantée, rappel des dix besants de son époux gravés sur l'écu de gauche et empruntés aux Porhoët, ancêtres des La Zouche. À droite, la quintefeuille des Beaumont évoque son aïeule Marguerite. Moulage, ANF, sc/N 603. Tous droits réservés aux Archives nationales Paris.

On le voit, le cousinage des Quincy et des Rohan est éloigné. Quand bien même il y aurait une inspiration héraldique des Quincy auprès des Rohan, hypothèse improbable mais non impossible, cette parenté héraldique n'indique en rien une origine armoricaine des Quincy. L'hypothèse des origines bretonnes des comtes de Winchester se révèle donc

71. Par ailleurs, contrairement à Ranulf de Chester et Saer IV de Quincy, Geoffroy de Rohan ne rejoignit pas la V^e croisade. Ces expéditions étaient parfois l'occasion de changer d'armoiries pour se distinguer dans la masse des croisés ou marquer un compagnonnage avec un autre croisé.

72. ANF, sc/N 603.

bien fragile. Basée sur une parenté armoriale, elle est privée de tout autre indice qui pourrait l'étayer, contrairement à la théorie des racines flamandes des Quincy.

III. LA PISTE DES ORIGINES FLAMANDES

La présence au début du XII^e siècle de Saer I^{er} de Quincy dans le Northamptonshire où s'étaient établis plusieurs lignages flamands après la Conquête de 1066 laisse entendre que les comtes de Winchester descendaient sans doute de seigneurs originaires du Nord de la France actuelle. Nombre de chevaliers de l'Artois et du Sud de la Flandre avaient en effet choisi de quitter leurs terres après la victoire de Robert le Frison en 1071 contre son neveu Arnoul III dans la succession mouvementée du comte de Flandre Baudouin VI⁷³.

Le prénom de Saer de Quincy est un autre indice en faveur de l'hypothèse flamande. Ce prénom – écrit aussi « Saher » ou « Soher » – se rencontrait fréquemment en ces terres nordistes sous la forme « Sohier »⁷⁴. On connaît effectivement un frère d'Herluin, évêque de Cambrai (995-1012), prénommé Sohier⁷⁵. Une brève consultation des principaux inventaires de sceaux français illustre cette origine régionale : on relève 6 Sohier dans l'*Inventaire des sceaux de la Flandre* et 2 dans celui des sceaux de l'Artois⁷⁶. Les autres inventaires régionaux (Normandie, Picardie, Bourgogne, Berry...) n'en recensent aucun.

À quelle terre flamande correspondait le nom des Quincy ? Deux communes peuvent concourir : Cuinchy et Cuincy⁷⁷. Ces localités sont proches, distantes d'environ 26 km à vol d'oiseau, bien qu'aujourd'hui elles relèvent de départements différents (*voir la carte infra*). Cuinchy se situe dans le Pas-de-Calais, dans l'arrondissement de Béthune dont elle est éloignée de seulement 8 km ; Cuincy se trouve dans le département du Nord et l'arrondissement de Douai, commune dont elle est limitrophe.

La toponymie, souvent d'une grande aide pour distinguer deux sites, nous laisse ici embarrassés : au Moyen Âge les deux seigneuries pouvaient s'écrire de façon similaire (Cuinchy, Cuincy, Quincy, Quinci, Quinchi⁷⁸...). Prenons l'exemple des légendes de sceaux : on lit *Qinchi* et *Qunchi* sur les sceaux de Baudouin III de Cuincy⁷⁹, *Quinchy* sur ceux de Roger et Jacques de Cuinchy⁸⁰. Encore au XIX^e siècle, les orthographes se confondent dans les inventaires de sceaux : Demay utilise la graphie « Cuincy » aussi bien pour Cuincy que Cuinchy tandis que Douët d'Arcq préfère

73. Johan VERBERCKMOES, « Flemish Tenants-in-Chief in Domesday England », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 66, 1988, p. 725-756. NIEUS, « Stratégies seigneuriales anglo-flamandes... » (cité n. 3), p. 169-170 et « Sigard's Belt... » (cité n. 59), p. 133-135.

74. Je remercie Jean-Luc Chassel d'avoir attiré mon attention sur ce point.

75. Il est mentionné dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* de Gérard de Cambrai.

76. Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, 2 vol., Paris, 1873 et *Inventaire des sceaux de l'Artois*, Paris, 1877.

77. BRASSARD, *Histoire du château...* (cité n. 57), p. 64 n. 1. Lewis LOYD, Charles Travis CLAY, David C. DOUGLAS, *The Origins of some Anglo-Norman Families*. The Publications of the Harleian Society, vol. 103, Leeds, 1951, p. 84 et p. 88-89. PAINTER, « The house of Quency... » (cité n. 2). BARROW, « Les familles "normandes" d'Écosse » (cité n. 3), p. 496-497. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...* (cité n. 53), p. 9.

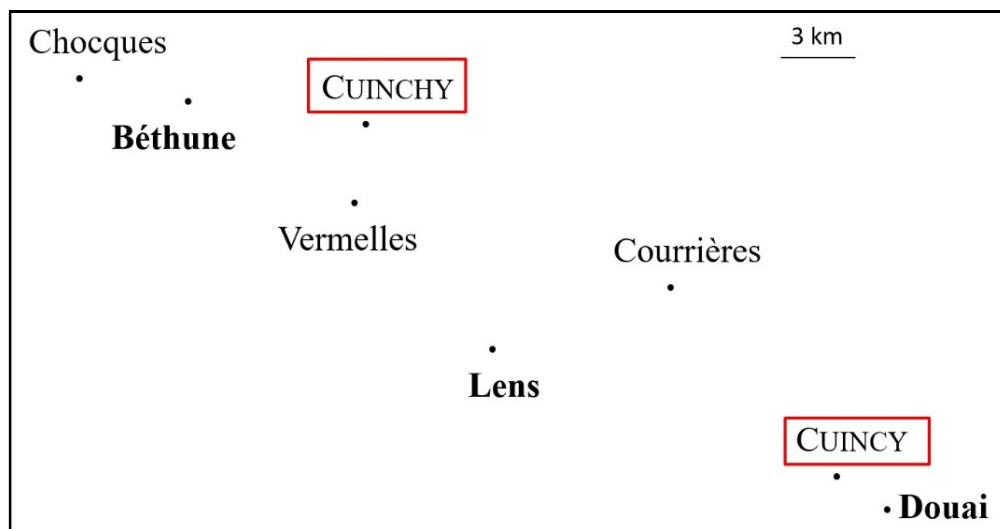
78. Auguste de LOISNE, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*, Paris, 1907, p. 119-120.

79. ANF, sc/D 3343 et F 758.

80. ANF, sc/A 280 et F 1840.

« Quincy » pour désigner Cuincy⁸¹. À défaut de nous appuyer sur la toponymie, nous disposons d'autres éléments pour préciser les origines des Quincy.

Carte des environs de Cuinchy et Cuincy



Voyons les arguments en faveur de Quinchy⁸². Saer I^{er} de Quincy, premier personnage de la lignée connu avec certitude, était vassal de la famille de Chocques (*Chokes* en anglais) pour son fief de Long Buckby dans le comté de Northampton, situé dans le centre de l'Angleterre. Nous avons signalé *supra* que cette région avait accueilli un certain nombre de Flamands après la Conquête. C'était le cas des Chocques⁸³ : la localité dont ils portaient le nom se situe près de Béthune, à moins de 13 km à l'Ouest de Cuinchy.

Plus tard, d'autres Flamands apparaissent dans des actes de Robert de Quincy, fils cadet de Saer I^{er} et père de Saer IV. Une liste des témoins mentionne le nom d'Alain de Courrières, terre sise à une quinzaine de kilomètres au Sud-Est de Cuinchy. Une chartre est confirmée par Robert de Béthune, ville dont Cuinchy n'est séparée que de 8 km. Enfin un acte mentionne Philippe de Vermelles et son fils, originaires d'une seigneurie située à moins de 4 km au Sud de Cuinchy.

On relève donc plusieurs indices dans les écrits et les relations féodales des Quincy qui indiquent une proximité entre des Flamands établis outre-Manche, originaires d'un petit territoire autour de Béthune.

81. DEMAY, *Flandre* (cité n. 76), t. 1 n° 758 (Cuincy) et n° 1840 (Cuinchy) et t. 2 n° 5316 (Cuincy) ; *Artois* (cité n. 76), n° 280 (Cuinchy) et n° 359 (Cuincy). Louis DOUËT D'ARCQ, *Inventaire de la collection des sceaux des Archives nationales*, 3 vol., Paris, 1863-1868, t. 2, n°3343.

82. BARROW, « Les familles "normandes" d'Écosse » (cité n. 3), p. 496-497 et p. 508. L'auteur reprend en particulier LOYD, *The origins...* (cité n. 77) en le complétant.

83. NIEUS, « Stratégies seigneuriales anglo-flamandes... » (cité n. 3) et « Sigard's Belt... » (cité n. 59).

Que sait-on des armoiries des Cuinchy ? En 1263, Roger de Cuinchy porte sur son sceau un écu à la fasce vivrée (fig. 10)⁸⁴. On remarque la proximité de ce blason avec celui des Béthune : d'argent à la fasce de gueules (fig. 11)⁸⁵. Cet écu à la fasce fut emprunté à partir de 1247 par la ville de Termonde qui les fit graver sur ses sceaux car les Béthune furent les seigneurs de cette localité du comté de Flandre⁸⁶. La fasce vivrée des Cuinchy était-elle dérivée de celle des Béthune ? Les vassaux des Béthune auraient pu briser les armes de leur seigneur : les Cuinchy en modifiant la fasce, devenue vivrée ; les Quincy, peut-être issus de Cuinchy, en ajoutant à la fasce inchangée un lambel, manière de se distinguer de la branche continentale de la famille.

Cette hypothèse est toutefois vite battue en brèche. En effet, avant Robert VII (mort en 1248), les Béthune portaient un écu *au coticé d'or et d'azur*. En d'autres termes, lorsque Saer IV de Quincy utilisait ses armes anciennes, les Béthune avaient des armoiries radicalement différentes et celles des sires de Cuinchy n'étaient pas encore connues.



10



11

10. Sceau armorial de Roger de Cuinchy utilisé en 1263 (40 mm).

Moulage, ANF, sc/A 280 (tous droits réservés aux Archives nationales).

11. Sceau secret de Robert VII de Béthune utilisé en 1237 (35 mm).

Moulage, ANF, sc/D 378 bis (tous droits réservés aux Archives nationales).

Qu'en est-il des éléments en faveur de Cuincy ? Tout d'abord, pour reprendre l'argument de la proximité géographique, on remarque que Courrières se trouve également près de Cuincy (11 km). Douai est très proche : or Gauthier de Douai est mentionné, comme Robert de Quincy, parmi les compagnons du Conquérant⁸⁷. Ce sont en fait des seigneurs de toute cette frontière Sud de la Flandre allant de Chocques à Douai en passant par Lens qui ont participé à la Conquête.

D'une manière générale, les arguments plaident peu en faveur de Cuincy. Certes, Gautier de Douai, peut-être apparenté aux châtelains de Douai⁸⁸, participa à la Conquête

84. ANF, sc/A 280.

85. Par exemple un sceau de Robert de Béthune et de Termonde, daté de 1237, est recensé (ANF, sc/D 378), gravé d'un écu à la fasce.

86. LIEVE DE MAY, avec la participation de Thérèse DE HEMPTINNE, *Répertoire des sceaux des villes du comté de Flandre au Moyen Âge. 1200-1500*, Studia 165, Bruxelles, 2019, p. 100 n°95, p. 102-105 n°97 à 100.

87. BRASSARD, *Histoire du château...* (cité n. 57), p. 64 n. 1.

88. Plusieurs châtelains de Douai portèrent ce prénom. Brassard fit d'ailleurs une confusion : il attribua cette fonction au Gautier de Douai de la Conquête et le fit revenir d'Angleterre alors qu'il y demeura établi (*ibidem*).

de 1066 et Cuincy se trouve dans les environs immédiats de cette ville. Des actes gardent la trace de la proximité des Cuincy avec les affaires de Douai : en 1172 un Robert de Quincy fut témoin dans un acte du comte de Flandre rédigé à Douai, de même que Baudouin III de Cuincy dans un acte du prévôt de Douai en 1187⁸⁹. Mais le Robert de Quincy de la Conquête de 1066 faisait-il partie de l'entourage de Gautier de Douai ? Par ailleurs, il nous manque le lien entre Robert et Saer I^{er}. Surtout, Gautier de Douai s'établit dans le Sud de l'Angleterre, dans les comtés du Somerset et du Dorset, bien loin du Northamptonshire⁹⁰. Et il n'est pas mentionné dans les actes des Quincy, pas plus que son fils Robert de Bampton.

Cuincy offrait une situation singulière au XII^e siècle : elle était partagée en deux seigneuries. L'une appartenait aux prévôts de Douai, peut-être apparentés aux seigneurs d'Oisy dont ils étaient les vassaux ; elle était appelée Cuincy-le-Prévôt⁹¹. L'autre était indépendante et dite Cuincy-Baudouin car aux mains d'un lignage dont les membres étaient souvent prénommés Baudouin. À quel Cuincy pourraient se rattacher les Quincy ?

Si l'on s'intéresse aux armes des seigneurs de Douai pour tenter de faire avancer le dossier de Cuincy, on est déçu : leur écu était *plein au chef d'hermine*, bien éloigné de celui des Quincy, de même que celui des prévôts de Douai, sires de Cuincy-le-Prévôt⁹². En revanche, le blason des seigneurs de Cuincy-Baudouin semble plus prometteur.



12. *Second sceau armorial de Baudouin III de Cuincy / Quincy, 1225 (35 mm).*

Moulage, ANF, sc/F 758 (tous droits réservés aux Archives nationales).

Aux alentours de 1200, Baudouin III de Cuincy, qui est attesté entre 1187 et 1225, portait sur ses sceaux un écu *au lambel* (fig. 12)⁹³. Il est tentant de rapprocher ces armoiries du blason *à la fasce et au lambel* utilisé au moins jusqu'en 1207 par son contemporain Saer IV de Quincy. Les Quincy étaient-ils issus d'un cadet de cette famille

89. *Ibidem*, p. 109 et p. 325-326. Cuincy y est écrit « Quinci ».

90. *Ibidem*, p. 63-64. BARROW, « Les familles "normandes" d'Écosse » (cité n. 3), p. 511-512.

91. BRASSARD, *Histoire du château...* (cité n. 57), p. 40.

92. ANF, sc/F 792 à 795 pour les seigneurs de Douai et F 5315 à 5318 pour les prévôts. Un sceau de prévôt de 1207 n'est malheureusement pas armorié.

93. ANF, sc/D 3343 et F 758.

de Quincy-Baudouin parti tenter sa chance outre-Manche ? Cela signifierait que le lambel des Quincy était le meuble d'origine du blason et que la fasce en constituait la brisure. Or le cousin de Saer IV, Robert FitzWalter, avait brisé d'une fasce le chevronné des Clare – dont il était issu en ligne cadette (fig. 7)⁹⁴. Les deux compagnons d'armes, non contents de faire figurer leurs armoiries mutuelles sur leurs sceaux équestres, auraient adopté un mode de brisure identique⁹⁵ ?

Dans ce dossier flamand, le recours à l'héraldique se heurte à la question de la date d'apparition des armoiries d'une part, des brisures d'autre part, qu'il s'agisse du lambel ou de la fasce.

Le blason des Quincy pouvait-il remonter à l'installation des Quincy outre-Manche ? Cela impliquerait que des familles nobiliaires d'un rang secondaire disposaient d'armoiries ou d'emblèmes familiaux dès les années 1124-1129, dates des premières mentions de Saer I^{er}. Or, à cette époque, les preuves de possession d'armoiries concernent la seule aristocratie⁹⁶. Cependant, nous n'avons aucune trace d'armoiries pour les Quincy et les Cuincy avant l'extrême fin du XII^e siècle au mieux, et le milieu du XIII^e siècle pour les Cuinchy. Surtout, la pratique des brisures est plus tardive que le début du XII^e siècle, remontant au milieu de ce siècle⁹⁷.

La brisure du blason des Quincy daterait-elle alors de l'époque de Saer IV, vers 1200, quand sont attestées les armes anciennes des Quincy ? Cela supposerait que les Quincy d'Angleterre auraient conservé des liens avec les Cuincy du continent, ce dont nous n'avons aucune preuve. Nichols suggérait que les armes anciennes de Saer IV lui venaient de son père Robert qui les auraient apportées du continent⁹⁸. Son oncle Saer II alla souvent en Normandie au service d'Henri II Plantagenêt en 1170-1189⁹⁹. Saer IV pourrait lui-même avoir participé, aux côtés de son cousin Robert FitzWalter, à des tournois dans le Nord de la France, événements propices à la diffusion des armoiries¹⁰⁰, d'autant qu'il effectua plusieurs séjours en Normandie au service de Richard Cœur de Lion en 1197-1199¹⁰¹. Mais cela reste des suppositions.

Plus probablement, s'il y a brisure, elle venait de la condition de cadet du père de Saer IV : si l'aîné Saer II et son fils Saer III portaient eux-mêmes des armes pleines (au lambel ou à la fasce, héritées ou non d'ancêtres flamands), Robert ou son fils Saer IV ont pu briser ces armes.

L'indice héraldique, bien que séduisant, s'avère donc très fragile une fois de plus. D'autant que la fasce est une figure très répandue. Au point qu'« il est presque

94. NIEUS, « L'Invention des armoiries... » (cité n. 36), p. 128-133. La brisure s'est également traduite par une réduction du nombre de chevrons à deux.

95. Cette idée fut déjà évoquée dans SMITH ELLIS, *The Antiquities of Heraldry* (cité n. 31), p. 196-197. Il voyait dans cette fasce la marque de Mathilde de Senlis (*ibidem*, p. 226).

96. NIEUS, « L'Invention des armoiries... » (cité n. 36). Saer I^{er} a pu adopter des armoiries plus tard, avant sa mort en 1156/57, dans ce cas sans lien avec la Flandre, et peut-être dans le contexte de la préparation de la II^e croisade en 1147-1149 (je remercie Jean-Luc Chassel d'avoir attiré mon attention sur ce point).

97. *Ibidem*, p. 130.

98. NICHOLS, « Notice of the Seals of the Earls of Winchester » (cité n. 4), p. 104.

99. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...* (cité n. 53), p. 10.

100. NIEUS, « L'Invention des armoiries... » (cité n. 36), p. 136-144. VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter... » (cité n. 9), p. 87.

101. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron...* (cité n. 53), p. 15.

impossible, sans disposer de sources complémentaires, d'identifier une famille portant une armoirie aussi courante que [...] *de gueules à la fasce d'argent* »¹⁰².

CONCLUSION

L'héraldique est au cœur de ce dossier mais nous engage souvent sur de fausses pistes. La parenté armoriale ne suffit pas à elle seule à prouver un lien familial. L'émergence soudaine des nouvelles armoiries des Quincy, spectaculairement mises en scène sur les sceaux du lignage, incite bien sûr à s'interroger sur leur origine. Pourtant le comte de Winchester ne fut pas le seul à modifier radicalement son blason : nous avons évoqué dans ces lignes les cas des Lacy, des Ferrières et, sur le continent, des comtes de Roucy. Ces nouvelles armes des Quincy furent peut-être le moyen pour Saer IV d'exprimer publiquement son élévation à une prestigieuse dignité, celle de comte de Winchester, d'affirmer sa rupture avec Jean sans Terre ou, au contraire, de souligner sa fidélité nouvelle envers un pouvoir royal désormais incarné par le jeune roi Henri III.

Ses armes anciennes peuvent-elles aider à cerner ses origines continentales ? Le lien est trop ténu pour l'affirmer. Malgré la présence de la fasce qui brise les blasons de Robert FitzWalter et peut-être de Saer IV de Quincy, il est impossible de prouver que les premières armoiries des Quincy sont issues de celles des Cuincy-Baudouin, ni qu'elles ont une origine commune avec celles des Cuinchy. Si l'on connaît de mieux en mieux la place des Quincy en Ecosse et en Angleterre, leurs liens familiaux avec la Flandre demeurent obscurs. En l'état, les mentions diplomatiques et les relations féodales des Quincy d'outre-Manche au XII^e siècle semblent bel et bien faire plonger leurs racines continentales vers Cuinchy.

102. Boos, *Les armoiries...* (cité n. 35), partie 2, chapitre 4.